

VIOLENCES INTRA FAMILIALES



UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION

POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET ACTEURS SOCIAUX

LUNDI
20 NOVEMBRE 2023
13H00 - 20H00

CENTRE UNIVERSITAIRE
MÉDITERRANÉEN

65 PROMENADE DES ANGLAIS

06 000 NICE

ORGANISÉE PAR



*Nombre limité de place
Inscription gratuite mais obligatoire
auprès de Gynécologie Sans Frontières*

www.gynsf.org/nice2023



13h00

ACCUEIL DES PARTICIPANTS-ES

..... Visite des stands

13h30

DISCOURS D'INTRODUCTION

M. Christian ESTROSI

Maire de Nice

Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Pr Philippe PAQUIS

Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins des Alpes-Maritimes

M^{me} Patricia VALMA

Sous-préfète, chargée de mission politique de la ville et politiques sociales

D^r Serge BOYER

Secrétaire général de Gynécologie Sans Frontières

Le déroulement et l'enchaînement des différentes sessions seront animés et présentés par **M. Olivier THEVENEAU**



Gynécologie
Sans
Frontières

14h00

Session 1

MÉCANISMES DES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES ET SES CONSÉQUENCES

> Les mécanismes de la violence conjugale

D^r Vanina CHAREYRE

Gynécologue Obstétricienne à Aubagne

Référente MIPROF - Administratrice GSF

> Le temps suspendu dans le trauma: construction et évolution de la mémoire traumatique

M^{me} Nour ZEGGAOUI

Psychologue clinicienne référente Centre Régional de Psychotraumatisme PACA-CORSE

> L'importance du dépistage

M^{me} Floriane BOUYGUES

Sage Femme coordinatrice de la plateforme d'accueil des victimes de violences sexistes et sexuelles

> Violences conjugales : quel accueil aux urgences ?

D^r Pierre Marie TARDIEUX

Chef de Pôle des URGENCES du CHU de Nice - Référent MIPROF

> L'enfant et les violences intrafamiliales : Repérage et prise en charge

D^r Philippe BABE

Médecin pédiatre urgentiste des Hôpitaux Pédiatriques Nice CHU-Lenval - Référent enfant en danger

> Prise en charge des victimes de violences intra familiales par le département de Médecine Légale et Sociale du CHU de Nice

D^r Elodie BIGLIA

Médecin Légiste au Département de Médecine Légale et Sociale du CHU de Nice

..... échanges

16h30

Pause
VISITE DES STANDS

17h00

Session 2
UNE VILLE ET DES ACTEURS
ENGAGÉS CONTRE LES
VIOLENCES INTRA FAMILIALES

> L'importance du travail en réseau

M^{me} Alexandra BRUNO

Sage Femme coordinatrice de la plateforme d'accueil des victimes de violences sexistes et sexuelles

> Pass'R'elles

Un accueil professionnel et pluridimensionnel adapté aux femmes vivant des conflits conjugaux, violences conjugales et leurs enfants

M^{me} Marilyn TEREZIANI

Coordinatrice du Pôle Actions femmes

M^{me} Monique SABLERAU

Responsable de l'accueil de jour

> La question de l'hébergement :

Le projet Villa Victoria, de l'urgence au rétablissement des victimes de violence

M^{me} Kremena FREDON

Cheffe de service de la villa Victoria

M^{me} Christelle BOUALI

Directrice ALC

> Les dernières infos de la CAF

M. Frédéric OLLIVIER

Directeur de la CAF des Alpes-Maritimes

..... échanges

> L'accompagnement juridique, psychologique et social par le service d'aide aux victimes

M^{me} Johanna SALIS

Cheffe de service - Association Montjoye

M^{me} Jessica PAITA

Psychologue - Association Montjoye

> Le parcours de plainte

C^{dt} Emmanuelle PERGENTINI

*Chef du groupe de Protection de la Famille
Sûreté Départementale des Alpes Maritimes*

> Parcours de femme, accompagner les victimes dans leur combat juridique

M^e Jennifer SALLES BARBOSA

Adjointe au barreau de Nice - Adjointe au Maire de Nice

> La réponse judiciaire

> Plateforme Violence Santé Femme

D^r Richard MATIS

Président Gynécologie Sans Frontières

..... échanges

20h00

CLÔTURE DU COLLOQUE

M^{me} Florence COMTE

Vice-Présidente exécutive de Gynécologie Sans Frontières

D^r Vanina CHAREYRE

Administratrice de Gynécologie Sans Frontières

D^r Serge BOYER

Secrétaire général de Gynécologie Sans Frontières

..... Cocktail

Objectifs de la journée

Cette rencontre se propose de réunir les différents professionnels et bénévoles intervenant sur la problématique des violences intra-familiales afin de mieux appréhender la question dans sa globalité et d'optimiser leur action.

“LIBÉRONS LA PAROLE !” mais cela ne suffit plus en 2023 !

**Nous devons tous être concernés,
car cela peut nous arriver, vous
arriver, nous les professionnels.
Apprenons à dépister ces violences.**

MOBILISONS-NOUS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET PRENONS-LES VRAIMENT EN CHARGE !

Une femme sur 10 a été, est ou sera victime de violences conjugales en France. Chaque année on estime que 250.000 femmes, âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences conjugales, physiques, psychiques ou sexuelles. Parmi elles 16% ont porté plainte.

En 2021, 122 femmes et 23 hommes ont été tués par leur conjoint ou ex conjoint. 14 enfants ont été tués par un parent ou beau parent. Une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son mari ou ex compagnon en France !

Chaque année on estime que 94.000 femmes âgées de 18 à 75 ans ont été victimes de viols ou tentative de viol. 11% des victimes déclarent avoir déposé plainte.

Les violences faites aux Femmes restent un problème majeur de notre société, une immense préoccupation de santé publique.

C'est l'affaire de tous.

Nous devons diminuer la tolérance collective et individuelle à la violence en nous tournant vers les victimes avec une attitude empathique, active, pour les aider à rompre le silence.

Nous devons tous participer à l'organisation de l'action publique pour qu'aucune violence déclarée ne reste sans réponse, nous devons, nous professionnels, protéger les victimes en assurant leur mise à l'abri et en fournissant un accompagnement spécifique.

La prise en charge doit être globale, médicosociale, juridique, judiciaire sans laisser ces infractions tomber dans l'intimité.

C'est aussi le rôle de notre ONG, GSF : il faut sensibiliser la société pour que les violences faites aux femmes ne soient plus ni une fatalité, ni un tabou et ne reste plus dans la sphère du privé, et de l'intime.

Quelle que soit la forme de la violence, celle-ci va impliquer assez rapidement une sorte d'exclusion de la société, un blocage de la parole : LE SILENCE.

Ce silence est toujours une aggravation du traumatisme, mais il est surtout le plus souvent un des obstacles majeurs de la résolution et de la résilience.

Pour toutes celles qui ont su rompre le silence, nous devons pouvoir les accompagner dans leur mise à l'abri et leur permettre de se reconstruire. Comme nous devons dépister et prendre en charge les enfants victimes ou témoins de violences car ils risquent de reproduire ces mêmes violences lorsqu'ils seront à l'âge adulte.

D^r Serge BOYER
Secrétaire Général de GSF



VILLE DE NICE



Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
de l'Ordre des médecins



**PREFET
DES ALPES-
MARITIMES**

Liberté
Egalité
Fraternité



Nombre limité de places
Inscription gratuite mais obligatoire
Après de Gynécologie Sans Frontières :
gynsf.org/nice2023

